



**MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS
OF DENMARK**



**Danish-Arab
Partnership Programme**



**Règlement d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)
« Projet d'Accélérateur de la Croissance Verte et de Création d'Emplois
pour les Jeunes » - GGJAP**

L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert :

Du 22 Janvier 2024 jusqu'au 12 Février 2024 à 16H (GMT+1) ;

**L'appel à manifestation d'intérêt a vocation à être renouvelé sur une base semestrielle
(Deux appels par an).**

Les candidatures peuvent être soumises pendant toute la période d'ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt (ci-après « AMI »). Elles seront reçues dans un formulaire de candidature en ligne et à la clôture de l'AMI.



A. Présentation de l'AMI

1. Contexte Général

La révolution numérique et celle de la transition écologique ont créé un formidable potentiel d'innovation et de croissance pour les économies et les sociétés à travers le monde. La dynamique économique mondiale est centrée aujourd'hui autour des réseaux intelligents et l'émergence d'un nouveau modèle de développement accélérateur d'innovations technologiques, créateur de richesses et d'emplois. Ces technologies innovantes s'accompagnent également de l'émergence de nouvelles filières industrielles vertes renouvelant les approches existantes en matière d'énergies renouvelables et de lutte contre le changement climatique. Le Maroc, à l'instar des pays émergents en matière de développement durable et dans l'optique de faire converger les stratégies sectorielles et d'instaurer une dynamique de développement durable, a mis en place sa stratégie nationale de développement durable dont les objectifs consistent à améliorer le cadre de vie des citoyens, à renforcer la gestion durable des ressources naturelles et promouvoir des activités économiques respectueuses de l'environnement. Des réformes institutionnelles, réglementaires et financières et des politiques d'incitation ont été mises en œuvre pour atteindre ces objectifs. Cependant, malgré ces efforts, les contraintes environnementales (stress hydrique, dégradation des sols, forte dépendance énergétique, vulnérabilité au changement au changement climatique, pollutions diverses...) et l'impact limité de la croissance économique et de développement social, en termes d'emploi et de réduction des disparités sociales et territoriales, requièrent une réorientation du modèle économique vers une économie verte et inclusive.

L'emploi dans le secteur privé et les revenus pour les jeunes, ainsi que la transition vers une économie verte, sont essentiels pour parvenir à un Maroc durable, inclusif et stable que prône le Nouveau Modèle de Développement, et pour éviter les pires menaces et défis liés aux impacts du changement climatique, du chômage, de la pauvreté, de l'inégalité entre les sexes, des conflits et des migrations. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) sont la pierre angulaire de l'économie marocaine, puisqu'elles représentent environ 90 % de toutes les entreprises et constituent une source majeure d'innovation durable et numérique, de croissance verte et de création d'emplois. Dans cette perspective, le programme pays du PNUD Maroc pour le cycle 2023-2027 se focalise sur les axes stratégiques d'intervention suivants : la transformation économique inclusive et durable, l'inclusion et la protection sociale et la gouvernance, la résilience et le développement local. Le projet d'accélérateur de la croissance verte et de création d'emplois pour les jeunes, mis en œuvre par le PNUD Maroc, s'inscrit dans le premier axe stratégique de ce programme pays. Il est le fruit de la collaboration entre le Programme de Partenariat Danois-Arabe (DAPP) qui est un programme qui vise à renforcer la bonne gouvernance et assurer des opportunités économiques spécialement pour les jeunes et les femmes dans la région arabe, et le PNUD à travers son Bureau Régional du PNUD pour les États Arabes et son Bureau de Représentation Nordique. Il a pour objectifs de soutenir les entrepreneurs et les PME établis, dont une partie sera dirigée par des jeunes et des femmes, à accélérer la croissance verte et à créer des emplois verts pour les jeunes au Maroc en développant de nouvelles sources de revenus verts ou en écologisant et en développant les activités existantes. Chaque année, deux accélérateurs de 5 mois seront mis en place, et chaque accélérateur comprendra une cohorte de 25 entreprises au maximum.

Chaque entreprise participant à l'accélérateur sera encouragée à créer un ou plusieurs scénarios de croissance durable, intégrant des stratégies pour favoriser l'emploi des jeunes. Dans la mesure du possible, ce processus d'accélération impliquera activement des jeunes en tant que



collaborateurs et conseillers pour les entreprises. De plus, les conseils fournis aux entreprises s'appuieront sur l'expertise externe provenant de l'écosystème local, régional ou international du développement des entreprises, agissant en tant que partenaires d'accompagnement pour les entreprises ou comme un réseau utile pour accélérer leurs projets verts. En outre, le projet travaillera avec les fournisseurs de financement et de capital concernés afin de faire correspondre et d'améliorer l'accès des entreprises cibles aux instruments de financement et aux parties prenantes appropriées. Le succès de la levée de capitaux de croissance dépendra, entre autres facteurs, de l'identification et du développement d'un solide dossier de croissance verte intéressant les investisseurs. Aussi, l'apprentissage numérique sera offert aux entreprises cibles, aux jeunes entrepreneurs et aux entreprises en dehors de l'accélérateur afin de permettre au groupe cible d'utiliser la numérisation, les technologies de l'information et le commerce électronique comme catalyseurs de la croissance de l'entreprise. L'appel à manifestation vise à identifier les entreprises intéressées et motivées par cette opportunité de développer leur business case dans le développement durable, de bénéficier de l'offre de services proposés dans le cadre de l'accélérateur et de rejoindre la communauté de croissance verte qui sera mis en place par ledit projet.

2. Objet de l'AMI

Le présent AMI a pour objectif d'identifier et recruter des petites et moyennes entreprises dont une partie est dirigée par des jeunes, des petites et moyennes entreprises ou/et des très petites et moyennes entreprises débutantes ou ayant une certaine expérience en entrepreneuriat vert ou en phase d'accélération des technologies, des services et des solutions vertes ambitieuses, innovantes, durables et à véritable impact économique, environnemental, énergétique et social. Les projets de ces entreprises conduisent obligatoirement à un développement économique durable significatif des entreprises qui les portent. Ils contribuent par ailleurs à la réduction de l'empreinte environnementale et sont potentiellement créateurs d'emplois sur le territoire national. Aussi, ces projets doivent œuvrer dans l'une des opportunités d'investissement durable des secteurs suivants :



Secteurs	Opportunités d'investissement	Description du Business Modèle
Agriculture, Forêts et Pêche	Agriculture durable contribuant à une production alimentaire respectueuse de l'environnement.	Investir dans la production agricole durable selon des pratiques respectueuses de l'environnement et générant des revenus plus élevés compte tenu de la demande croissante, en particulier sur le marché de l'exportation.
Agriculture, Forêts et Pêche	Solutions digitales pour une agriculture de précision	Fournir des solutions numériques pour l'agriculture de précision afin d'améliorer le contrôle des agriculteurs sur les intrants tels que l'eau, les semences, les engrais et les pesticides grâce à des logiciels, des plateformes numériques, l'intelligence artificielle et d'autres services technologiques.
Agriculture, Forêts et Pêche	Pêche durable	Produire du poisson et d'autres fruits de mer durables, de haute qualité et de grande valeur dans des unités de production aquacole
Agriculture, Forêts et Pêche	Forêt durable	Investir dans l'écosystème forestier durablement non seulement pour maintenir la biodiversité, préserver les services écosystémiques mais aussi de mettre en place une gestion durable et équilibrée de l'écosystème forestier
Industrie	Industrie durable	Investir dans des processus et technologies de fabrication écologiques réduisant l'impact environnemental tout en renforçant l'efficacité et la durabilité de la production.
Transport et Stockage	Transport et stockage durables	Développer des solutions de transport et de stockage respectueuses de l'environnement, telles que les véhicules électriques et la logistique durable atténuant les émissions de carbone et améliorant l'efficacité énergétique.
Énergies Alternatives	Production d'énergie solaire et éolienne	Investir dans des installations de production d'énergie solaire photovoltaïque et éolienne pour fournir de l'électricité locale à des clients spécifiques ou vendre la capacité produite à l'opérateur national.
Bâtiments verts et durables	Solutions d'efficacité électrique pour les bâtiments	Fournir des solutions d'efficacité énergétique pour les bâtiments résidentiels, commerciaux et publics, telles que des technologies d'isolation thermique ou des matériaux de construction à haut rendement énergétique, afin d'exploiter de manière rentable un vaste marché de la consommation d'énergie dans le pays.



Efficacité Énergétique	Solutions pour agir positivement sur la consommation de l'énergie	Fournir des solutions impératives pour aborder les enjeux énergétiques incluant la gestion optimale des ressources, la maîtrise de la demande d'énergie, l'augmentation de la compétitivité économique, la maîtrise des choix technologiques économiquement viables, et l'utilisation rationnelle de l'énergie. Ces éléments permettent de développer des approches holistiques favorisant une utilisation plus efficiente et durable des ressources énergétiques, tout en contribuant à la croissance économique et à la protection de l'environnement.
Eau	Gestion des ressources en eau	Fournir des solutions optimales et rationnelles de gestion des ressources en eau et améliorant les structures de tarification.
Gestion et valorisation de déchets	Valorisation des déchets pour la production durable d'énergie ou l'obtention de matières premières et de produits réutilisables	Fournir des approches novatrices qui mettent l'accent sur la valorisation des déchets pour une production d'énergie durable et/ou l'obtention de matières premières et de produits réutilisables. Cela reflète un engagement envers une économie circulaire, réduisant l'impact environnemental tout en favorisant une gestion responsable des ressources.
Gestion et valorisation de déchets	Installations et technologies de traitement des eaux usées	Investir dans la construction et l'exploitation de stations d'épuration des eaux usées afin d'exploiter de manière rentable le potentiel de réutilisation de l'eau et de fournir de l'eau traitée pour diverses utilisations, notamment industrielles, urbaines et agricoles.
Tourisme	Écotourisme et tourisme communautaire	Créer et exploiter des établissements de tourisme durable, notamment des écolodges, des petits hôtels et des centres de services communautaires qui utilisent les chaînes de valeur locale et exploitent de manière rentable les différentes cultures, l'artisanat et le patrimoine local.



B. Description des projets attendus

Le présent AMI est ouvert à toute entreprise :

1. Œuvrant dans les opportunités d'investissement susmentionnées dans la section (A.2) ;
2. Ayant une expérience dans les initiatives vertes que ça soit une idée/projet verte clairement défini ou testé, ou ayant mis en place des solutions vertes sur le marché, ou bénéficié d'un programme d'accompagnement (incubation, pré-accélération, accélération, mentoring, ...) et nécessitant une expertise ciblée et d'une finalisation technique ou technologique pour accélérer la croissance sur le marché et simplifier le processus de recherche de financement ;
3. Classée dans la catégorie de PME et/ou TPME selon les différents statuts juridiques nationaux ;
4. Opérationnelle et enregistrée dans le Registre national de commerce depuis au moins 2 ans ;
5. Ayant une adresse physique et des activités basées au Maroc ;
6. Présentant un projet récent (moins de 3 ans) ;
7. Dont l'âge du représentant légal doit être de plus de 15 ans ;
8. S'engageant à suivre intégralement le programme d'accélération et à se consacrer à l'accélération de son projet.

Les candidatures de PME dirigées par des femmes ou ayant des femmes en tant qu'actionnaires principales sont vivement encouragées.

Les candidatures de PME hors axe de Casa-Rabat-Kénitra sont fortement encouragées.

Un quota sera réservé aux entreprises basées et/ou ayant des opérations dans la région de Marrakech-Safi afin de soutenir les efforts de relèvement durable du séisme d'Al-Haouz.

C. Soumission des dossiers et Processus de recrutement

1. Composition des dossiers de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- Le formulaire dûment rempli via le lien suivant : <https://impactventurehub.org/green-growth-and-jobs-morocco/>
- La vidéo de pitch et le pitch deck à insérer
- Tout autre document obligatoire demandé dans le formulaire

Processus de recrutement :

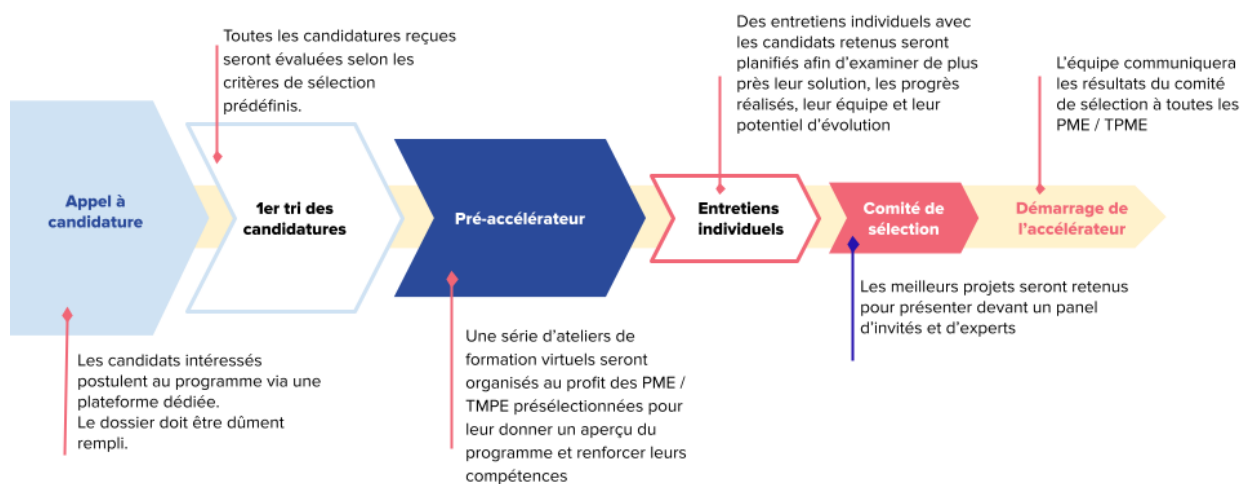
Une présélection des projets est réalisée sur la base des critères rappelées au point B sauf le critère 8, qui est détaillé dans la partie E (Engagements) ci-après. Les projets reçus feront l'objet d'une évaluation d'un comité d'experts sur la base des critères suivants :

- Examen des réponses aux questions du formulaire dûment rempli selon la clarté, la précision et la pertinence ;
- Examen du CV notamment la qualité de l'expérience ;



- Cohérence du projet avec les priorités environnementales nationales ;
- Degré de la rupture en termes d'innovation (technologique ou non) ;
- Faisabilité technique et/ou scientifique ;
- Marché potentiel de la solution développée (au Maroc et/ou à l'étranger) ;
- Qualité du business plan et viabilité du modèle économique ;
- Contribution au développement durable (retombées économiques, sociales et environnementales)

Le processus de sélection des PME / TPME se fera sur plusieurs étapes schématisées ci-dessous et détaillées par la suite :



- **1ère étape : Lancement de l'appel à candidature et présélection :**

L'appel à candidature sera lancé sur la plateforme dédiée <https://impactventurehub.org/green-growth-and-jobs-morocco/> et les réseaux sociaux du PNUD Maroc, Flat6Labs, La Startup Station et leurs partenaires. Cet appel à candidature sera ouvert jusqu'au 12 Février 2024 à 16H (GMT+1). Une première présélection sera faite sur la base des critères mentionnés avant et les candidats retenus pour passer à l'étape suivante seront notifiés par e-mail et/ou téléphone.

- **2ème étape : Pré-accélérateur**

Les projets présélectionnés seront conviés à assister à une série de formations et webinaires pour leur donner un aperçu du programme, les former sur des thématiques spécifiques, et les introduire à des succès stories de la région. Cette étape sera organisée en virtuel et se tiendra pendant les deux premières semaines de mars. L'engagement et le sérieux de chaque porteur de projet seront également pris en considération lors de cette étape.

A la fin des formations, le comité d'évaluation siégera pour identifier les candidats retenus pour passer à l'étape suivante. Ces derniers seront notifiés par e-mail et/ ou téléphone.

- **3ème étape : Entretien individuel**

Suite à la décision du comité d'évaluation, les candidats présélectionnés seront invités à des entretiens individuels avec l'équipe de programme et des experts afin d'évaluer de plus près le



projet et son potentiel ainsi que l'engagement du / des fondateur(s) et la disponibilité de son équipe à suivre le programme d'accélération.

Les candidats retenus pour passer à l'étape finale seront notifiés par e-mail et/ou téléphone.

- **4ème étape : Comité de sélection :**

Les candidats présélectionnés suite aux entretiens individuels seront conviés à se présenter devant un comité de sélection composé d'experts en domaine et des représentants d'organisations nationales et internationales qui aura pour responsabilité de choisir les meilleurs projets qui bénéficieront du programme d'accélération.

Les résultats du comité de sélection seront communiqués à tous les candidats par e-mail et/ou téléphone.

Les candidats retenus pour bénéficier des 5 mois d'accompagnement et de formation recevront une lettre d'engagement à lire et signer de leurs côtés.

D. Modalités d'accompagnement et conditions

La finalité de cet AMI est d'apporter aux entreprises sélectionnées un accompagnement via l'accélérateur qui sera mise en place dans le cadre du projet d'accélération de croissance verte et de création d'emplois pour les jeunes. Cet AMI n'est assorti d'aucun financement direct accordé par ledit projet.

Toutefois, les lauréats de cet AMI pourront bénéficier des avantages suivants :

- Un apprentissage hybride, pendant 5 mois, alliant des sessions de formation et des ateliers de travail ainsi que des sessions de mentorat en présentiel et en virtuel.
- Un accès au réseau de mentors et de coachs nationaux et internationaux pour soutenir et accompagner les projets sélectionnés dans leur développement et transition verte.
- Un programme d'accélération sur mesure pour le développement de business cases solides et innovants de croissance verte intégrant des moyens pertinents pour l'entreprise de créer des emplois pour les jeunes ;
- Des opportunités de réseautage et de rencontre avec différents représentants d'institutions financières et de soutien, d'experts de différents domaines et de potentiels investisseurs nationaux et internationaux leurs permettant par la suite de se développer et d'accéder à de nouveaux marchés.
- Un accès à des outils de travail et des plateformes digitales créées dans le cadre de ce projet et leur permettant d'améliorer leur positionnement et leur business, et de trouver les talents de demain qui les soutiendront dans le développement de leur business.

E. Engagements

Les lauréats de cet AMI s'engagent tout au long du processus d'accélération à :

- S'impliquer personnellement de manière active dans le programme d'accélération et les activités du projet GGJA. Une lettre d'engagement sera communiquée par l'équipe du programme. Chaque porteur sélectionné doit la signer, la cacheter et la transmettre aux adresses e-mail de contact mentionnées dans la section F (Modalités pratiques) ;



- Fournir des renseignements exacts tant dans le formulaire de candidature qu'ultérieurement et tout au long du processus d'accompagnement. Toute fausse information fournie pourra entraîner l'élimination immédiate du candidat sans recours possible ;
- Participer à l'ensemble des activités du programme d'accélération et du projet GGJA. A partir d'un nombre d'absences définis et injustifiés aux activités d'accompagnement, le candidat et son équipe seront éliminés définitivement du programme ;
- Céder son droit d'image dans le cadre des activités du projet GGJA et participer, le cas échéant, aux activités de communication organisées par le bureau du PNUD au Maroc, Flat6Labs et ses partenaires sur le projet. Chaque lauréat par sa participation aux activités du projet accepte que son nom, ses photographies et vidéos, ses données publiques puissent être diffusés dans les canaux de communication appropriés choisis par le bureau du PNUD au Maroc, Flat6Labs et ses partenaires ;
- Tous renseignements divulgués par les lauréats sont expressément réputés ne pas être confidentielles, sans restriction quant à leur utilisation ou leur divulgation ;
- La soumission au présent AMI implique l'entière acceptation du règlement.

F. Modalités pratiques

Le dossier de candidature est déposé en ligne via le lien du formulaire susmentionné où chaque candidat doit annexer les éléments obligatoires demandés.

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au 12 février 2024 à 16H (GMT+1) et toute candidature reçue au-delà de ce délai ne sera pas prise en considération. La liste des candidats présélectionnés et sélectionnés sera communiquée via email.

Chaque candidat sera notifié par email tout au long du processus de recrutement et la liste finale sera publiée dans le site web officiel du PNUD et les réseaux sociaux de Flat6Labs et ses partenaires. Les candidat.e.s sélectionné.e.s seront contacté.e.s pour confirmer leur participation suite à la réception et la signature de la lettre d'engagement. Une liste d'attente sera mise en place pour remplacer les candidat.e.s de la liste principale en cas de désistement.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

- M. Larbi TOUMI : larbi.toumi@undp.org
- M. Walid Machrouh: walid.machrouh@undp.org
- Flat6Labs: contact@flat6labs.com

